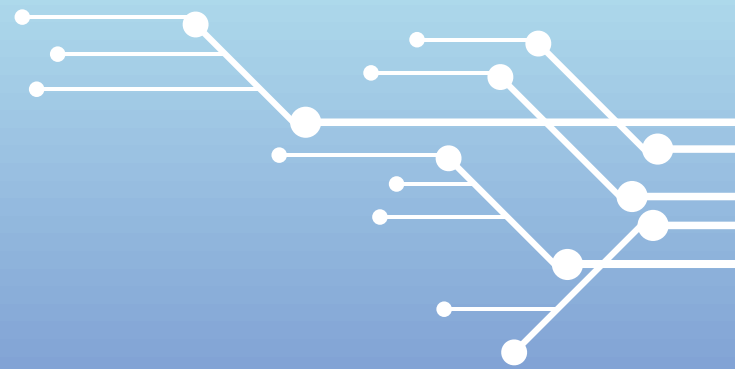


MATIN



09H00-09H30

INTRODUCTION : LES ENJEUX DE L'IA

Aymeric POTTEAU, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales de l'Université de Lille
Philippe SIMONEAU, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats au Barreau de Lille
Stéphanie KRETOWICZ, Présidente du Tribunal Judiciaire de Lille
Benoist GUEVEL, Président du Tribunal Administratif de Lille
Gérard MEAUXSOONE, Président du Tribunal de Commerce Lille Métropole

09H30-10H45

I. LES USAGES

9H30 : IA ET JUSTICE, ENJEUX DE DROITS FONDAMENTAUX

Marcel MORITZ, Maître de Conférences habilité à diriger les recherches à l'Université de Lille

9H45 : TABLE RONDE animée par Marcel MORITZ

Najet BEKKARI, Directrice de greffe du Tribunal Judiciaire de Lille
Benoist GUEVEL, Président du Tribunal Administratif de Lille
Enke KEBEDE, Présidente de Magnum Legal Club

10H30 : ÉCHANGES AVEC LA SALLE

10H45 : PAUSE

11H00-12H15

II. LA FORMATION

11H00 : L'INTÉGRATION DE L'IA DANS LES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

Christophe MONDOU, Maître de Conférences habilité à diriger les recherches à l'Université de Lille , Vice-président
Stratégie numérique et IA de l'Université de Lille

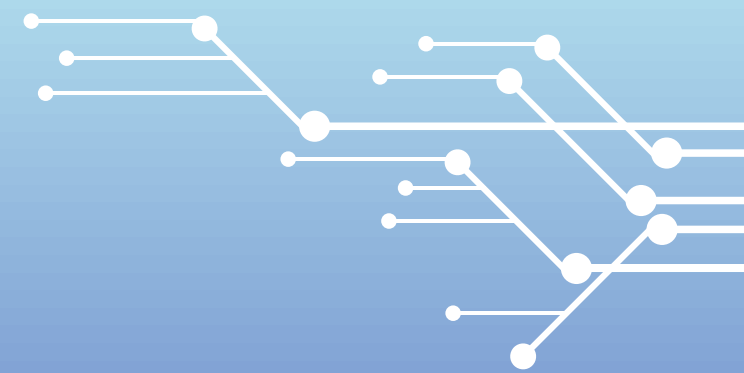
11H15 : TABLE RONDE animée par Caroline LE GOFFIC, Professeure de droit privé, FSJPS-Université de Lille

Christophe MONDOU, Vice-Président Stratégie numérique et IA de l'Université de Lille
Gwenaëlle VAUTRIN, Présidente de l'IXAD, Ancienne Présidente de la COBHAF, Ancienne Bâtonnière du Barreau de Compiègne

12H00 : ÉCHANGES AVEC LA SALLE



APRÈS-MIDI



14h00-14h20

OUVERTURE ET PRÉSENTATION DU CAS PRATIQUE

Présentation par la Commission Numérique des résultats du questionnaire IA Barreau de Lille, du dossier fictif, des objectifs pédagogiques et du cadre des démonstrations : pluralité des solutions, absence de classement commercial, égalité de traitement des éditeurs, utilisation de données fictives et contrôle humain systématique.

14h20-15h40

ATELIER PRATIQUE N°1 : TRAITER UN DOSSIER JURIDIQUE AVEC L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

14H20 : ATELIER PRATIQUE N°1

Analyse des pièces, construction d'une chronologie, identification des questions juridiques, recherche, synthèse, préparation d'un raisonnement et rédaction d'un premier projet de consultation, de courrier ou d'acte.

15H25 – ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

15H40 – PAUSE

16h00-17h00

ATELIER PRATIQUE N° 2 : VÉRIFIER LES RÉSULTATS ET MAÎTRISER LES RISQUES PROFESSIONNELS

Vérification des sources, détection des hallucinations et erreurs, contrôle du raisonnement, secret professionnel, confidentialité, données personnelles, hébergement, conservation des données, traçabilité et critères de choix d'une solution.

17h00-17h20

MISE EN SITUATION FINALE ET CONCLUSION

17H00 – MISE EN SITUATION FINALE

Examen collectif du résultat obtenu afin de déterminer s'il peut être utilisé, corrigé ou doit être écarté.

17H20 – SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Présentation d'une méthode pratique d'utilisation responsable de l'intelligence artificielle dans les métiers du droit.